



AFRICAN INSTITUTE FOR ECONOMIC DEVELOPMENT AND PLANNING
INSTITUT AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DE PLANIFICATION
(IDEP)

POLITIQUE MINIERE ET NEGOCIATIONS CONTRACTUELLES

APPEL A CANDIDATURES ET A NOMINATIONS

Annonce du cours en bref

Type du cours: Cours de courte durée

Thème: Politique minière

Dates: 24 août – 04 septembre 2014

Durée: 2 semaines

Langues: Bilingue (Français et Anglais)

Lieu: Johannesburg, Afrique du Sud

Frais d'inscription: \$2,500 (Coût du voyage par avion ainsi que frais de subsistance non compris)

Bourses: Oui (Un nombre limité de bourses partielles ou complètes est offert aux cadres admis)

Date limite de réception de candidatures: 10 juillet 2015

INTRODUCTION

Les importantes ressources minières de l'Afrique ont pendant longtemps fait l'objet d'un intérêt croissant au plan national et international. Toutefois, pour diverses raisons, l'Afrique n'a pas su profiter de cet engouement pour favoriser son développement à long terme et susciter la promotion du bien-être de l'ensemble de ses populations. Sur le plan international, des connaissances documentées et spéculatives sur les ressources minières de l'Afrique ont contribué au développement des ambitions impériales pour dominer leur commerce. Dans la majeure partie des cas, ces ambitions ont abouti à l'imposition de règles coloniales étrangères à travers une bousculade parmi les puissances européennes dirigeantes du 19^e siècle pour le contrôle des ressources stratégiques avérées du Continent. L'exploitation des ressources minières de l'Afrique par des intérêts nationaux est demeurée un élément constant du commerce de la région affectant non seulement le processus de développement économique, mais aussi les dynamiques de politique, de gouvernance, de durabilité environnementale, de cohésion sociale et de culture. Sur le plan historique, les principaux intérêts miniers internationaux actifs en Afrique sont venus de l'Europe et d'Amérique du Nord. Aujourd'hui, dans le cadre des réalignements en cours dans l'économie mondiale, les anciennes et nouvelles forces se livrent de nouveau à une course pour les ressources minières de l'Afrique au moment où, à différents niveaux, la capacité de la plupart des Etats de la région n'est pas à son meilleur niveau.

Sur le plan intérieur, l'histoire de certaines des plus récentes formations politiques africaines a été étroitement liée à la présence et au contrôle des ressources minières stratégiques. En effet, les ressources minières ont souvent été étroitement liées au processus de composition, de renforcement, de décomposition et de recomposition des communautés politiques africaines. Plus récemment, la production minière s'est révélée être un moteur essentiel de l'activité économique et de la vie politique de plusieurs pays. Elle représente un élément significatif et, dans certains cas, déterminant des profils commerciaux internationaux de la plupart des pays, représentant l'essentiel des exportations formelles, et servant de source principale de devises étrangères. Les exportations officielles déclarées sont cependant en compétition avec les transactions informelles et illicites qui donnent une image malsaine du commerce des ressources minières en Afrique souvent caractérisé par des fuites multiples y compris d'importants revenus perdus au détriment du trésor public et un chapelet d'opportunités manquées pour un développement transformatif. Comme on peut s'y attendre, la gouvernance du secteur minier et la gestion des bénéfices directs et indirects issus de la production et des exportations minières ont émergé, au niveau des pays, comme terrains de contestations politiques mais aussi des politiques dans lesquels divers acteurs nationaux et internationaux sont empêtrés. Plusieurs de ces contestations ont débouché sur de violents conflits ouverts.

Du fait de l'étroite interconnexion entre les ressources minières, le pouvoir et le développement, il n'est pas surprenant qu'une économie politique complexe se soit développée autour d'elle. L'appropriation, le contrôle et le déploiement des ressources minières africaines sont au cœur d'une lutte plus importante sur le continent pour un développement soutenu et durable. Cette lutte implique un éventail d'acteurs: les Etats et les sociétés minières, ces dernières qu'elles soient en concurrence ou en collaboration, les pays d'origine et ceux d'accueil des conglomérats miniers, les gouvernements et les citoyens qu'ils dirigent; les secteurs public et privé, les investisseurs étrangers et nationaux. On peut aussi citer les personnes morales formelles, les gouvernements, et les mineurs informels / traditionnels; les investisseurs et les communautés dans lesquelles elles opèrent; les Organisations de la Société Civile et les groupes de plaidoyer locaux (parlementaires,

autorités locales) et internationaux, sans oublier les institutions intergouvernementales et multilatérales, les investisseurs miniers ainsi que la main-d'œuvre qu'ils emploient. L'exploitation des richesses minières du continent a également fait l'objet de préoccupations relatives à l'exercice de la souveraineté des Etats africains; leur capacité à gouverner et leur cohérence interne, les processus de politiques publiques, la responsabilisation réciproque entre et par les principaux acteurs du secteur minier; la quête de l'indépendance nationale par les pays africains; l'absorption et utilisation par les gouvernements des revenus provenant des exportations minières, les droits des peuples et des communautés au développement, la protection de l'environnement naturel; les devoirs et responsabilités des entreprises minières; le transfert des technologies minières aux pays africains, la gestion et la réglementation du secteur minier et surtout, les conséquences des activités minières sur le développement national et régional, de manière générale.

Parmi les nombreuses questions soulevées par les activités minières contemporaines en Afrique, peut-être que celles les plus persistantes et plus pertinentes portent sur la manière dont les pays africains peuvent profiter le plus possible de leurs ressources pour le développement. Cette question a fait l'objet d'importantes réflexions de la part des experts et un large éventail de propositions de politiques a été formulé au sein desquelles figure l'Initiative de Transparence des Industries Extractives à laquelle plusieurs gouvernements africains ont souscrit. Cependant, de nombreuses initiatives de politique mises en avant ne prennent pas suffisamment en compte la question centrale relative à la façon de mettre en place de manière systématique et progressive, des relations directes et indirectes de développement national dans les pays producteurs afin de s'assurer qu'une plus grande valeur est générée et conservée localement à partir du secteur minier non seulement de façon intrinsèque, mais aussi par rapport aux autres secteurs et activités économiques. Ceci est une question politique tout autant qu'elle concerne les politiques. Elle se rapporte également aux cadres de négociations ainsi qu'aux méthodes déployées par les gouvernements africains dans leur stratégie d'attirer et de retenir des investisseurs miniers étrangers ayant accès ou pouvant avoir accès à la technologie requise pour l'extraction des minéraux.

OBJECTIF DU COURS

L'objectif principal de ce programme est de contribuer au développement d'une masse critique de fonctionnaires, de niveau supérieur et intermédiaire, en charge des politiques, et de décideurs politiques hautement qualifiés qui seront convenablement ou mieux outillés pour concevoir et gérer les politiques minières pour le développement de leurs pays, de leurs sous-régions et du Continent. En effet, une politique minière solide doit nécessairement se fonder sur une vision "développementaliste" claire. Cette vision doit également informer les négociations contractuelles en cours de sorte à ce que la vision, la politique et les négociations soient convenablement harmonisées pour l'atteinte des résultats attendus. Par voie de conséquence, en plus des questions relatives aux politiques, le cours offrira une formation sur les négociations de contrats miniers fondées principalement sur la *Vision du Régime Minier de l'Afrique* en tant que cadre normatif adopté par les dirigeants africains, sous l'égide de la Commission de l'Union Africaine (CUA), pour s'assurer que les pays africains tirent le maximum de profits de leurs ressources minières afin de faire progresser leurs agendas de développement nationaux et le bien-être de leurs citoyens.

Ce cours s'attellera aussi à répondre aux besoins exprimés par les gouvernements africains pour un corpus de personnel qualifié de niveau supérieur et intermédiaire et adéquatement équipé pour

concevoir, appliquer et évaluer les politiques pour le fonctionnement et la gouvernance des activités minières et la promotion du développement national par le biais de contrats miniers signés avec le secteur privé, des sociétés étrangères en particulier.

COMPETENCES ET RESULTATS ATTENDUS

- i. Une meilleure compréhension des participants concernant le secteur minier et ses potentialités pour la conduite de la transformation économique sur les plans national et régional;
- ii. Un renforcement de capacités et de techniques de négociation des participants;
- iii. Une amélioration de capacités en matière de formulation, gestion, suivi et évaluation de politiques minières;
- iv. Un approfondissement de la compréhension des expériences comparatives d'autres régions du monde et des leçons qu'elles offrent aux pays africains; et
- v. Une plus large capacité à évaluer des projets de contrats miniers d'un point de vue du développement.

CONTENU

Parmi les thèmes qui seront abordés dans le cours et qui devraient contribuer à l'atteinte de ses objectifs, l'on peut citer: *Economie politique de l'industrie minière mondiale ; L'Afrique dans le système minier / l'industrie minière mondial(e) ; Acteurs et facteurs du développement du secteur minier et des ressources minérales de l'Afrique ; Expériences comparatives en matière d'exploitation minière et développement sur le plan mondial ; Politiques minières dans un contexte de pays en développement ; La Vision du Régime Minier de l'Afrique et ses implications politiques ; Les institutions d'exploitation minière; Commerce international et exploitation minière ; Exploitation minière et durabilité socio-économique et environnementale ; Aperçu des négociations et du droit des contrats ; Enjeux et principes fondamentaux des négociations de contrats miniers ; Modèles de contrats miniers et Suivi/évaluation de contrats miniers.*

APPROCHE PEDAGOGIQUE

L'approche pédagogique combinera des cours magistraux, des tables rondes et des exercices de simulation. Elle mettra l'accent sur les applications pratiques par le biais d'études de cas, de discussions de groupe, d'exposés et d'échanges d'expériences entre les participants. Les travaux de groupes serviront également à promouvoir l'apprentissage et le partage de connaissances et de compétences entre pairs. Les participants admis dans le programme de formation devront s'attendre à présenter de brefs rapports techniques sur des thèmes spécifiques abordés dans le cours.

Il sera décerné à chaque participant un des trois types de certificats de l'IDEP suivants sur la base de sa performance individuelle : (i) certificat de compétence ; (ii) certificat de participation ; et (iii) certificat de présence.

FORMAT

- **Langues:** le cours sera dispensé en anglais et en français grâce à la disponibilité des services d'interprétation simultanée.
- **Durée:** le cours se déroulera sur deux (2) semaines, avec un total de 60 heures.

- **Intervenants:** des experts dotés de connaissances de pointe sur les secteurs miniers africains et d'une profonde maîtrise comparative des politiques et des contrats d'exploitation minière sur le plan international dispenseront les modules du cours au bénéfice des participants.
- **Nombre de participants:** vingt-cinq (25) participants au total sont régulièrement admis dans chaque cours de courte durée de l'IDEP.

MODALITES DE CANDIDATURE ET DE NOMINATIONS

Les candidatures et les nominations sont effectuées sur la base d'un formulaire que tous les participants intéressés sont appelés à remplir. Les formulaires sont disponibles sur le site Web de l'IDEP et peuvent être soumis en ligne ou téléchargés pour la transmission par fax ou par email sous forme de pièce jointe. Les candidats sont priés de remplir toutes les sections pertinentes des formulaires, étant entendu que les demandes incomplètes ne seront pas examinées.

PARTICIPANTS CIBLES

- Fonctionnaires de niveau supérieur et intermédiaire en charge des politiques et directeurs dont le travail est en lien direct avec ou qui sont responsables de la planification, de la conception, de la gestion, du suivi et de l'évaluation de la politique et du développement miniers de leur pays.
- Cadres impliqués dans les négociations de contrats miniers au nom de leurs gouvernements.

FRAIS D'INSCRIPTION AU COURS & BOURSE

2,500 dollars américains (EU) - ce montant ne couvre pas le coût du voyage par avion ainsi que les frais de subsistance. Un nombre limité de bourses partielles ou complètes est offert aux cadres admis à participer à ces cours de formation de courte durée.

DATES IMPORTANTES

- Date limite de réception des candidatures et nominations: **Vendredi 10 juillet 2015**
- Période du cours: **24 août - 04 septembre 2015**

CONTACTS

Division Formation
Tél: +221 33 823 10 20
Fax: +221 33 822 29 64
Email: training@unidep.org

N.B.: L'IDEP encourage et appuie particulièrement la participation de femmes qualifiées dans son programme de développement de capacité et de formation.